



## Projet de restructuration du réseau électrique entre Chaingy et Dambron – La concertation préalable du public

**Du 3 septembre au 4 octobre 2024, le projet de restructuration du réseau entre les postes de Chaingy et Dambron a fait l'objet d'une concertation préalable avec le public.**

Encadrée par la Commission nationale du débat public, conformément au code de l'environnement, la concertation préalable est une procédure organisée en amont d'un projet susceptible d'avoir un impact sur l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique d'un territoire.

**Elle vise à :**

- débattre de l'opportunité, des objectifs et des principales caractéristiques du projet ;
- débattre du projet porté par le maître d'ouvrage, des alternatives à ce projet, et enfin du cas où il ne serait pas mis en œuvre (option zéro) ;
- débattre des impacts environnementaux, des enjeux socio-économiques et des effets du projet sur l'aménagement du territoire ;
- informer le public et répondre à ses interrogations sur l'état d'avancement du projet, ses objectifs et ses effets ;
- enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimés par le public ;
- éclairer le maître d'ouvrage sur les suites à donner à son projet et sur les modifications à lui apporter.

### Les garants de la concertation préalable

Deux garants ont été désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP) le 7 février 2024 : Estelle Gresle et Jean-Claude Ruysschaert. Dans le respect des principes de la CNDP, ils s'assurent que la concertation se tient dans les meilleures conditions : transparence des informations fournies et des échanges, équivalence de traitement entre tous les acteurs, argumentation des diverses positions...

En accord avec la CNDP, ils ont défini les modalités d'information, de mobilisation et de participation du public. Ils ont également pour mission de rendre compte des questions, observations, propositions formulées par le public durant la concertation.

Au terme de la concertation, les garants rédigent un bilan de la concertation, rendu public sur le site de la CNDP et celui de RTE, et joint au dossier d'enquête publique.

Les garants de la concertation sont indépendants du maître d'ouvrage et dans une position de neutralité à l'égard du projet.



## 10 rencontres passées lors de la concertation préalable du public

Ces rencontres ont été organisées pour permettre au public de dialoguer avec l'équipe projet de RTE.

### 3 réunions publiques généralistes

Ces réunions avaient pour objectif de présenter la justification du projet, ses principales caractéristiques ainsi que les différents fuseaux à l'étude. Elles se sont déroulées :

- Le 5 septembre, à Ingré, à 18h30, dans la salle Jean Zay
  - [Consulter la présentation de la réunion d'Ingré \(PDF 3,2 Mo\)](#)
  - [Consulter le compte-rendu de la réunion d'Ingré \(PDF - 191 ko\)](#)
- Le 12 septembre, à Poupry, à 18h30, dans la salle communale
  - [Consulter la présentation de la réunion de Poupry \(PDF - 1,9 Mo\)](#)
  - [Consulter le compte-rendu de la réunion de Poupry \(PDF - 143 ko\)](#)
- Le 3 octobre, à Chaingy, à 18h30, dans la salle des fêtes
  - [Consulter la présentation de la réunion de Chaingy \(PDF - 1,7 Mo\)](#)
  - [Consulter le compte-rendu de la réunion de Chaingy \(PDF - 174 ko\)](#)

### 2 ateliers participatifs

Au cours de ces ateliers, les participants ont pu aborder et travailler en groupes sur plusieurs thématiques (les aspects techniques et économiques du projet, l'impact sur le milieu agricole, la proximité des lignes électriques ou encore l'implantation des pylônes).

- Le 18 septembre, à Huisseau-sur-Mauves, à 18h30, dans la salle des fêtes
  - [Consulter la présentation de l'atelier de Huisseau-sur-Mauves \(PDF - 1,7 Mo\)](#)
  - [Consulter le compte-rendu de l'atelier de Huisseau-sur-Mauves \(PDF - 637 ko\)](#)
- Le 19 septembre, à Ormes, à 18h30, dans la salle des fêtes
  - [Consulter la présentation de l'atelier d'Ormes \(PDF - 2,1 Mo\)](#)
  - [Consulter le compte-rendu de l'atelier d'Ormes \(PDF - 767 ko\)](#)

### 5 débats mobiles

Les débats mobiles ont permis d'aller à la rencontre de tous les publics afin de faire connaître le projet et la démarche de consultation, et d'échanger sur ces sujets.

- Saran, le 10 septembre, Cap Saran, de 10h à 18h



- Ingré, le 13 septembre, Marché, de 15h à 19h30
- Artenay, le 19 septembre, Marché, de 8h à 12h
- Patay, le 24 septembre, Marché, de 14h à 18h
- Chaingy, le 25 septembre, Place des commerces, de 10h à 14h